

## LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LA MANCHE

Réunissant 99% des communes Manchoises  
le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50)  
est un des principaux acteurs publics de l'Énergie  
dans le département de la Manche.

### SES COMPÉTENCES

- ▶ Contrôle de la qualité du service public d'électricité,
- ▶ Travaux sur les réseaux d'énergie (électricité et gaz),
- ▶ Maintenance et travaux neufs d'éclairage public,
- ▶ Conseil en Énergie Partagé,
- ▶ Système d'Information Géographique,
- ▶ Implantation et gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques « e-charge50 »,
- ▶ Production et distribution publique de chaleur,
- ▶ Groupement d'achat d'énergie...

[www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)

**sdem50**

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE**

CS 32708 • 11 rue Dame Denise 50008 SAINT-LÔ Cedex • Tél. 02 33 77 18 95 •

Fax. 02 33 77 81 85 • Email. [sdem@sdem50.fr](mailto:sdem@sdem50.fr) • [www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique

# La Manche fait le plein d'Énergie avec **e-charge<sub>50</sub>**





## 77 COMMUNES ÉQUIPÉES

D'ici fin 2017, 129 bornes seront disponibles pour recharger votre véhicule électrique dans la Manche.



Retrouvez toute l'actualité du déploiement des bornes sur [www.e-charge50.fr](http://www.e-charge50.fr)

## COMMENT ACCÉDER AU SERVICE ?

► Une offre découverte, gratuite pour tous les nouveaux abonnés, est proposée jusqu'au 31 décembre 2016.

► À partir de 2017, le service e-charge50 deviendra payant. Il sera ouvert aux non-abonnés qui pourront payer à la recharge, par carte bancaire, via l'application mobile ou le Serveur Vocal Interactif.

Retrouvez la tarification du service en vigueur dès début 2017 sur [www.e-charge50.fr](http://www.e-charge50.fr), rubrique *comment ça marche ?*.

Pour vous abonner dès maintenant et obtenir votre badge e-charge50 :

connectez vous sur [www.e-charge50.fr](http://www.e-charge50.fr)

+ d'infos : 02 33 77 18 95 ou [e-charge50@sdem50.fr](mailto:e-charge50@sdem50.fr)

Chaque borne e-charge<sub>50</sub> peut recharger tous les véhicules électriques & hybrides rechargeables.

Chaque borne e-charge<sub>50</sub> dispose de 4 prises de recharge.

Chaque borne e-charge<sub>50</sub> peut alimenter 2 véhicules en même temps.



## COMMENT RECHARGER SON VÉHICULE AVEC SON BADGE ?

### 1 JE M'IDENTIFIE AUPRÈS DE LA BORNE



Je choisis la prise adaptée à mon véhicule grâce aux empreintes sur les côtés de la borne.

Je passe mon badge e-charge50 au niveau du lecteur. La borne se met à clignoter **bleu**.

La trappe d'accès aux prises va se déverrouiller pour permettre le branchement.

### 2 JE RECHARGE MON VÉHICULE



Je branche le câble de mon véhicule électrique. Je referme la trappe.

La recharge de mon véhicule commence immédiatement. La borne passe au **bleu** «respirant» (rythme de pulsations).

### 3 JE TERMINE MA RECHARGE



Je passe à nouveau mon badge e-charge50 au niveau du lecteur. La trappe d'accès se déverrouille. La borne repasse au **vert**. Je peux maintenant débrancher mon véhicule.

À tout moment, je peux interrompre la charge, même si ma batterie n'est pas encore intégralement rechargée.

Retrouvez la vidéo de démonstration sur [www.e-charge50.fr](http://www.e-charge50.fr)